





ET DE LA PÉCHE

LÉICULTURE

Bulletin élaboré sur la base des observations réalisées dans le cadre du réseau Provence Alpes Côte d'Azur

Bulletin également disponible sur le site : http://www.draaf.paca.agriculture.gouv.fr



Bulletin n° 3 Mardi 20 juillet 2010

Climatologie

Les températures sont depuis le début du mois au-dessus des normales de saison. Des orages forts et très localisés ont eu lieu sur le Vaucluse et les Alpes-de-Haute-Provence au début du mois. Dans beaucoup de secteurs, les températures nocturnes ont baissé ce qui est favorable aux activités des parasites.

Stades phénologiques

Toutes les zones de production sont au stade de grossissement du fruit. Les variétés précoces et la zone littorale ont une taille des fruits dépassant les 2 cm. Plus en altitude, sur des variétés à gros calibre, la taille des olives atteint 1,5 cm. Les petits calibres type Cailletier sont à 1 cm, sauf au-dessus de 500 m où la floraison s'est terminée au début du mois de juillet.

Teigne de l'olivier

Les captures diminuent nettement à basse altitude. Au-dessus de 300 m d'altitude, les piégeages se maintiennent élevés (entre 30 et 50 papillons / jour). Ces valeurs sont cependant très faibles par rapport aux années antérieures et révèlent la présence d'une petite population du ravageur à toutes les altitudes.

Mouche de l'olive

Les captures dans les pièges ont augmenté autour du 18-20 juillet à toutes les altitudes. Les premières mouches de la saison ont été capturées au-delà de 450m. Exception notable dans la frange littorale du Var où les captures ont baissé, traduisant à priori une fin de première

Très peu de pigûres de mouche ont été observées dans tous les secteurs.

Œil de paon

Les dégâts se stabilisent en raison des fortes températures. Sur le verger observatoire d'Eguilles (13), mené en sec et non traité, sur une variété sensible, le taux de dégâts est actuellement de 25% de feuilles atteintes (après un pic à 80 % en mai). Certaines pluies de juin et juillet ont été contaminatrices, mais les dégâts ne devraient apparaître qu'à partir de mi-août au plus tôt. En effet, la chaleur stoppe le développement du champignon.

DIRECTEUR DE PUBLICATION Monsieur André PINATEL Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Provence Alpes Côte d'Azur Maison des Agriculteurs - 22, Avenue Henri Pontier 13626 - Aix en Provence Cedex 1 contact@paca.chambagri.fr 04 42 17 15 00

Référent filière et rédacteur de ce bulletin Jean-Michel DURIEZ AFIDOL - Maison des Agriculteurs 22, Avenue Henri Pontier 13626 - Aix en Provence Cedex jean-michel duriez@afidol.org http://www.afidol.org

Cochenille noire

Les larves continuent à éclore. Ce stade de la cochenille est très sensible aux fortes chaleurs et vulnérables face à des prédateurs comme les larves de chrysope ou les coccinelles coccidiphages. Dans des vergers peu traités comme le verger d'Eguilles, on observe actuellement des coccinelles *Chilocorus sp.*, ainsi que des larves de *Scutellista sp.* sous le corps des cochenilles qui se nourrissent des oeufs.

Préservation des abeilles

Les abeilles sont peu attirées par les oliviers, mais on peut cependant les trouver sur le miellat des ravageurs et sur les fleurs des plantes qui constituent le couvert végétal du verger. Ces insectes, comme tous les hyménoptères qui circulent dans les oliveraies, sont très sensibles aux insecticides qui sont appliqués sur l'olivier pour lutter contre la mouche de l'olive ou la teigne. Des mesures prophylactiques sont à mettre en place avant chaque traitement pour limiter les effets secondaires des produits sur la faune sauvage aérienne des vergers :

- faucher le couvert végétal fleuri avant chaque application d'insecticide
- traiter tôt le matin ou tard le soir

Les observations contenues dans ce bulletin ont été réalisées par les partenaires suivants : Chambres d'agriculture des alpes-maritimes, var, vaucluse, civam des bouches-du-rhône, ceta d'aubagne, grceta de basse-durance, groupement des oléiculteurs des alpes-de-haute-provence, du vaucluse, cirame.

COMITE DE REDACTION DE CE BULLETIN: Célia GRATRAUD (CTO), Maud CUCHET (CA06), Remi PECOUT (CA83), Nathalie SERRA-TOSIO (Civam 13), Isabelle CASAMAYOU (GO84), Christian PINATEL (CTO), Alex SICILIANO (GO04),

N.B. Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre régionale d'Agriculture et l'ensemble des partenaires du BSV dégagent toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie, le cas échéant, sur les préconisations issues de bulletins techniques.